

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

Actualisation en droit des sociétés

Objectifs pédagogiques :

- Actualiser ses connaissances en droit des sociétés sur le plan législatif, réglementaire et jurisprudentiel et connaître la doctrine récente.
- Analyser les nouveautés notamment au cours des 18 derniers mois.
- Mesurer les incidences pratiques des nouveaux textes et si nécessaire leurs conséquences sur l'environnement juridique des sociétés.

Public visé : commissaire aux comptes, expert-comptable, expert-comptable stagiaire, responsable service juridique.

Date et durée :

Mardi 17 mars 2026 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (7h) dans les locaux de Terra Gestion, 259 rue Pierre et Marie Curie, 77000 Vaux-Le-Pénil.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terrageestion.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : cette formation ne nécessite aucun prérequis. Néanmoins, nous recommandons aux participants d'avoir une bonne maîtrise du droit des sociétés.

Tarif Terra Gestion : 310 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Echanges d'expériences
- Etude de cas
- Exposé avec diaporama commenté

Moyens techniques :

- Tableau numérique pour les documents projetés, paperboard
- Accueil des participants dans une salle facilitant l'approche pédagogique et les mises en situations

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaire de validation des acquis

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 20 personnes environ

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

77

259, rue Pierre et Marie Curie
77000 VAUX-LE-PENIL
Tél. 01 64 79 76 00

91

3, av. du Général de Gaulle
91090 LISSIES
Tél. 01 84 18 00 10

75

33, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 01 42 65 41 64

89

50 ter, rue de Malte
75011 PARIS
Tél. 01 43 14 40 50

78

23, boulevard Davout
89000 AUXERRE
Tél. 03 86 42 07 07

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Questions Traitées

1 – Nouveautés législatives et réglementaires 2024 et 2025 :

- Décret du 28 février 2024
- Loi du 13 juin 2024, décret du 8 octobre 2024 : des simplifications en droit des sociétés
- Décret du 7 juillet 2024 : TUP et liquidations amiabiles
- Arrêté du 29 juillet 2024 : attestation immatriculation RNE
- Dispositions antérieures actualisées
 - Perte de la moitié du capital : ANSA juillet 2024
 - Entrepreneurs individuels : loi du 26 janvier 2024
 - SEL : Décret du 4 décembre 2024, décret du 13 février 2025
 - Rémunérations des associés de SEL : CE du 8 avril 2025
- Ordonnance du 12 mars 2025 : régime des nullités en droit des sociétés
- Loi du 30 avril 2025 : adaptation du droit des sociétés au droit européen
- Projet de loi de simplification de la vie économique

2 – Jurisprudence :

SARL

- Rémunération du gérant et absence de PV
- Mandat du gérant non renouvelé : conséquences
- Gérance de fait : critères
- Associés et compte courant
- Conventions réglementées et faute de gestion
- Apports de biens communs et revendication de la qualité d'associé
- Transformation SARL en SAS

Société par actions

- SAS en liquidation judiciaire : Président personne morale et représentant permanent
- SAS : Rémunération de mandataires sociaux et aspect fiscal
- Salarié devenu dirigeant et suspension du contrat de travail
- SAS et décisions collectives : vote des associés
- Conflit entre 2 associés et clause de sortie de crise
- SAS : Exclusion d'un associé et participation au vote
- SAS : Fusion « simplifiée » et fusion d'une SCI par une SAS
- Transformation SAS en SA et clause d'inaliénabilité
- Actions de préférence sans droit de vote

Société et Divers

- Dépôt des comptes et d'actes au greffe : pas de prescription
- Non approbation des comptes dans le délai de 6 mois
- Fausse déclaration de confidentialité du compte de résultat
- Distribution de réserves, du report à nouveau hors AGO annuelle
- Management « fees » et acte anormal de gestion
- Acte accompli pour le compte d'une société en formation
- Administrateur judiciaire défense de l'intérêt social
- Droits de la SCI nue-propriétaire

FORMATEUR : C. PENHOAT

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.



259, rue Pierre et Marie Curie
77000 VAUX-LE-PENIL
Tél. 01 64 79 76 00



3, av. du Général de Gaulle
91090 LISSIES
Tél. 01 84 18 00 10



33, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 01 42 65 41 64



50 ter, rue de Malte
75011 PARIS
Tél. 01 43 14 40 50



23, boulevard Davout
89000 AUXERRE
Tél. 03 86 42 07 07